



No 74

POUR PUBLICATION IMMEDIATE  
LE MERCREDI 24 NOVEMBRE 1965

ENTENTE FRANCE-QUEBEC SUR LA COOPERATION CULTURELLE

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'Honorable Paul Martin annonce qu'il a procédé ce matin à un échange de lettres avec l'Ambassadeur de France au Canada, Son Excellence Monsieur François Leduc. Cet échange de lettres - ci-joint - a pour but de confirmer que l'Entente sur la Coopération culturelle entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement du Québec, qui est signée aujourd'hui à Québec par Monsieur Pierre Laporte, Ministre des Affaires culturelles et par Son Excellence l'Ambassadeur de France au Canada, rencontre l'assentiment du Gouvernement Canadien.

OTTAWA, le 24 novembre 1965

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer aux entretiens qui ont eu lieu entre les autorités québécoises, françaises et canadiennes au sujet de la conclusion d'une entente sur la coopération culturelle entre la France et la Province de Québec. Comme vous le savez les autorités françaises et québécoises se sont mises d'accord sur le texte d'une "Entente sur la coopération culturelle entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement du Québec."

Comme convenu cette Entente est signée aujourd'hui à Québec par Monsieur Pierre Laporte, Ministre des Affaires culturelles du Québec d'une part et moi-même au nom du Gouvernement français d'autre part. Je vous serais donc obligé de bien vouloir me confirmer que cette Entente sur la coopération culturelle entre la France et le Québec rencontre l'assentiment du Gouvernement canadien.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

(signé) François Leduc

Honorable Paul Martin  
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures  
OTTAWA

OTTAWA, le 24 novembre 1965.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date de ce jour relative aux entretiens qui ont eu lieu entre les autorités québécoises, françaises et canadiennes au sujet de la conclusion d'une entente sur la coopération culturelle entre la France et la Province de Québec.

J'ai l'honneur de vous confirmer que l'Entente ci-jointe sur la coopération culturelle entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement du Québec, qui est signée aujourd'hui à Québec par Monsieur Pierre Laporte, Ministre des Affaires culturelles du Québec d'une part et par vous-même au nom du Gouvernement français d'autre part, rencontre l'assentiment du Gouvernement canadien.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

(signé) Paul Martin

Son Excellence Monsieur François Leduc  
Ambassadeur de France  
OTTAWA